

Démarche : Organismes de formation habilités des professionnels du tatouage (Hygiène et Salubrité) en Région Centre Val de Loire : transmission des PV de jury

Organisme : Direction de la Santé Publique et Environnementale

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Ce formulaire permet aux organismes de formation hygiène et salubrité habilités en région Centre Val de Loire de transmettre les procès-verbaux de jury afin que l'ARS puisse établir les certificats individuels (arrêté du 5 mars 2024 pris en application de l'article R.1311-3 du code de la santé publique).

Cadre réglementaire

Arrêté du 5 mars 2024 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique et relatif à la formation des personnes qui mettent en œuvre les techniques de tatouage par effraction cutanée et de perçage corporel

Identification

Nom de l'organisme d'évaluation

Adresse de l'organisme d'évaluation

Adresse électronique de l'organisme d'évaluation

Téléphone de l'organisme d'évaluation

Organismes de formation habilités des professionnels du tatouage (Hygiène et Salubrité) en Rég

Civilité du représentant légal de l'organisme d'évaluation

Mme

M.

Nom du représentant légal de l'organisme d'évaluation

Prénom du représentant légal de l'organisme d'évaluation

Le numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité de formation et/ou évaluation

Article R. 6351-6 du code du travail

Date d'habilitation prononcée par l'ARS Centre Val de Loire

Transmission d'un résultat de jury

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document à joindre à la demande

Procès-verbal du jury d'évaluation. Ce document devra comporter les mentions / informations suivantes :

Nom, adresse, numéro d'enregistrement et date d'habilitation de l'organisme de formation ainsi que de l'organisme d'évaluation s'il est distinct

La date de la formation et l'adresse de réalisation de la formation si présentiel, mention "distanciel" sinon

La date de délibération du jury d'évaluation

La composition du jury (noms et prénoms des membres du jury, précision à apporter sur le détenteur de la fonction de président de jury)

Nom, prénom, date et lieu de naissance des personnes formées et ayant validé avec succès leur évaluation par le jury.

Précision à apporter pour chaque individu sur le caractère suivant : 1ère certification ou renouvellement de certification